

Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales: applicable en France, loi AGEC article 13

Type de produit:	<i>Téléphone intelligent</i>
Nom commercial:	<i>motorola edge 50 neo</i>
Numéro de modèle:	<i>XT2409-1</i>
Date:	<i>9/19/2024</i>

	EMBALLAGES	PAPIERS	EQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	BATTERIES ET ACCUMULATEURS
Compostabilité		<i>non applicable</i>	<i>non applicable</i>	<i>non applicable</i>
Incorporation de matière recyclée				<i>non applicable</i>
Possibilités de réemploi		<i>non applicable</i>	<i>non applicable</i>	<i>non applicable</i>
Recyclabilité ⁽¹⁾			Produit majoritairement recyclable	Produit majoritairement recyclable
Présence de métaux précieux	<i>non applicable</i>	<i>non applicable</i>	Contient au moins [156 milligrammes] de métaux précieux.	<i>non applicable</i>
Présence de terres rares	<i>non applicable</i>	<i>non applicable</i>	Contient au moins [1099 milligrammes] de terres rares.	<i>non applicable</i>
Présence d'une substance dangereuse			Contient une substance extrêmement préoccupante (*)	Contient une substance extrêmement préoccupante (*)
Communication sur la modulation			Ce produit fait l'objet d'un bonus	

(*) Remarque:

[Référence « Lenovo/Moto REACH SVHC 2022 Divulgateion \(conformément à l'article 33 de REACH de l'UE\)](#)

(1) Remarque:

Conformément aux exigences de l'article 13 de la loi AGEC et de son décret d'application n°2022-748 du 29 avril 2022, les taux de recyclabilité sont à calculer selon des méthodologies développées par les éco-organismes. A ce jour, les éco-organismes n'ont pas finalisé ces méthodologies.

non applicable signifie qu'il n'y a aucune exigence en vertu de la loi française AGEC.